

Bulletin n° 37

**Mobilisations**

- Profitant de la campagne électorale fédérale qui s’amorce, le Réseau FADOQ a joint sa voix à celles du syndicat des Métallos et de la FTQ afin de réclamer, le 19 août dernier, une meilleure protection des régimes de retraite du secteur privé en cas de faillite d’entreprise. Le Réseau demande plus particulièrement de modifier la Loi sur la faillite et l’insolvabilité, ainsi que la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, de manière à donner aux caisses de retraite le même niveau de priorité que les créanciers garantis et les banques. Cette revendication présentée à chacun des partis politiques représentés à la Chambre des communes s’accompagnait d’une demande de maintien de l’âge légal de la retraite à 65 ans.

<https://www.fadoq.ca/reseau/actualites/communiquer/proteger-les-regimes-de-pensions-et-lage-de-la-retraite>